

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES ALLOCATIONS—L'INDEXATION ET LA MISE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE ÉCHELLE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants? Peut-il nous dire si l'on a adopté le décret du Conseil indispensable—il est d'ailleurs semblable à ceux des deux ou trois années précédentes—pour permettre aux titulaires d'allocations d'anciens combattants, qui reçoivent aussi le supplément de revenu garanti, de profiter de l'indexation qui sera en vigueur au cours des trois prochains mois, en attendant l'entrée en vigueur, en avril, de la nouvelle échelle?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Pas encore, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Envisage-t-on de le faire avant l'envoi des chèques de janvier?

L'hon. M. Dubé: Oui, monsieur l'Orateur. Cette question est actuellement à l'étude.

[Plus tard]

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Anciens combattants. Songera-t-il à renoncer à la réduction du montant des allocations aux anciens combattants, de 21 cents dans certains cas et de 42 cents dans bien d'autres cas, à la suite des changements apportés à la loi de la pension de vieillesse, étant donné que les frais administratifs entraînés par ces changements pourraient souvent être bien supérieurs à la réduction effective des dépenses.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vout plaît! La question de l'honorable député revêt la forme d'un argument.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS—LA PUBLICATION

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui est chargé de la Commission canadienne du blé? La Commission créée pour étudier le fonctionnement de la Commission canadienne du blé a-t-elle remis son rapport? En outre, le gouvernement songe-t-il à le publier.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, le rapport a été présenté ou il le sera prochainement. Bien entendu, ce rapport s'adresse à la Commission canadienne du blé. Personnellement, je l'attends avec impatience.

M. Horner: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La seconde partie de ma question est restée sans réponse. Le ministre ne l'a sans doute pas entendue. Le ministre et le gouvernement songent-ils à publier ce rapport pour renseigner les agriculteurs sur le fonctionne-

[M. Forrestall.]

ment de la Commission du blé à qui sont confiés leurs produits qui sont pour eux d'un intérêt vital?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je le répète, ce rapport s'adresse à la Commission du blé avec laquelle j'aimerais discuter de cette question. Je crois pouvoir le faire peu après qu'elle aura reçu le rapport.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

QUÉBEC—LE PAIEMENT DES FRAIS DES SERVICES DES FORCES ARMÉES

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

Pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a décidé qui paiera les dépenses encourues par l'Armée pour maintenir l'ordre au Québec depuis la crise d'octobre.

[Plus tard]

Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant semble avoir la réponse. Pourrait-il nous la donner?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, à cette question le premier ministre a déjà déclaré qu'il ne serait pas difficile de prendre une décision. Pour autant que je sache, aucune n'a encore été prise.

* * *

LES PÊCHES

L'OUVERTURE DE LA CHASSE AU PHOQUE

M. Walter C. Carier (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Nous dirait-il s'il a fixé la date d'ouverture de la chasse au phoque sur la côte est.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, la date en sera annoncée prochainement; elle fait l'objet de discussions avec l'industrie.

LE QUOTA CANADIEN DE PHOQUES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'ai une question supplémentaire au sujet de la chasse aux phoques. Le ministre peut-il nous dire si le quota norvégien de 100,000 phoques et le quota canadien du même chiffre comprennent les 50,000 phoques du golfe auxquels le Canada a droit dans le cadre des accords internationaux? Dans ce cas, nous perdons 50,000 phoques.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra que sa question étant litigieuse, n'est pas recevable. Peut-être pourrait-il la reformuler.